

# Quoi apporter ?

## Bienvenue à nos petits nouveaux et petites nouvelles

Bonjour,

Il est très important de remplir tous les documents et de les retourner au bureau :

- Fiche d'admission
- Fiche employée d'Hydro-Québec (si c'est le cas)
- Certificat de naissance des 2 parents et de l'enfant
- Documents (résident permanent, travailleur temporaire, étudiant étranger, etc.)
- Formulaire d'adhésion au débit préautorisé
- Document Contribution réduite du ministère
- Document Entente de service du ministère
- Autorisation pour l'administration de l'Acétaminophène

Ce que vous devez apporter « si besoin » et selon l'âge des enfants :

- Toutou ou doudou
- Verre à bec (1)
- Biberon (1)
- Suce (2)
- Solution saline (Salinex)
- Pâte de Zinc (Zincofax)
- Vêtements de rechange
- Vêtements pour sortie extérieurs selon la saison

Les draps et les couvertures sont fournis par le CPE.

Si vous le désirez, vous pouvez utiliser les couches du CPE au tarif de 2\$ par jour de présence. Sinon vous pouvez apporter vos propres couches.

Nous sommes bien heureux de vous compter parmi nous dans la grande famille du Petit Réseau.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à nous contacter.